

COMMUNE DE CHAVANNES-LE-VEYRON

Commission de gestion

Rapport sur le préavis du bureau No 01/11

La commission de gestion, composée de MM. Olivier Bonzon, Christophe Longchamp et Mme Sylvie Vial-d'Aumeries, s'est réunie le 30 novembre 2011 pour étudier le préavis du bureau No 01/11.

Elle remercie M. Jean-Luc Caillat, Président du Conseil, pour les informations complémentaires.

Après avoir constaté que les indemnités n'ont pas été modifiées depuis plusieurs années, et que le coût supplémentaire qu'elles engendreraient serait de Fr. 3'575.- par an en tout, la Commission unanime propose au Conseil général de décider :

- d'accepter les indemnités des membres du Conseil Général telles que proposées par ledit préavis.

Chavannes-le-Veyron, le 12 décembre 2011.

La Commission de gestion :

Olivier Bonzon

Christophe Longchamp

Sylvie Vial-d'Aumeries